

# LES RACINES DE L'ASSOCIATION DES VOSGIENS DE PARIS (1866-1993)\*

**5 juillet 1828.**- Le duc de Choiseul-Stainville, cousin du roi Charles X, pair de France, président nommé du Conseil Général du département des Vosges, invite à Paris pour un banquet des notables venus des Vosges et des Vosgiens résidant dans la capitale. Cet événement passe pour être à l'origine des traditionnels banquets vosgiens dans la capitale.

## Albert MONTEMONT (Rupt 1788 - Paris 1861) et la Vosgienne



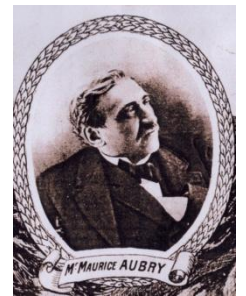
Albert MONTEMONT

Ce fonctionnaire de l'Empire, révoqué après les Cent-Jours (1815), revient à Paris après un exil de quatorze ans en Angleterre. Traducteur, historien et chansonnier, il magnifie par son verbe talentueux la communauté d'origine de ses compatriotes déracinés du sol vosgien et fait naître en eux un fort sentiment de fraternité ; il exalte et entretient cette flamme au cours des banquets qu'il organise, les seules réunions publiques alors autorisées. Son rêve est de rendre concrète la devise '*Aimons-nous, aidons-nous*' reprise par l'association charitable qui s'est constituée peu de temps après sa mort.

Il exprime sa ferveur vosgienne dans un chant glorifiant le département, *La Vosgienne*, qu'il interprète pour la première fois et fait reprendre en chœur à la fin du **banquet du 18 décembre 1842**. Une quinzaine de couplets aux paroles empreintes de naïve fierté qui deviendra un véritable hymne des Vosges.

**Le 6 avril 1866**, le Second Empire se libéralisant, le Ministère de l'Intérieur autorise la constitution de l'**Association Vosgienne de Paris** dont la vocation est de secourir les compatriotes parisiens dans le besoin.

Son fondateur, Maurice AUBRY, avocat puis banquier, politiquement conservateur et monarchiste, assurera la première présidence jusqu'en 1882. Elle sera administrée par une élite aisée, en grande partie issue du milieu judiciaire, mais de tendances politiques les plus opposées. Il réussira à conjurer tout risque de scission en mettant *la politique pure* à la porte des banquets !



**1871.**- Après la capitulation de Sedan, une résistance s'organise dans les Vosges ; l'association finance l'équipement d'une des quatre compagnies de francs-tireurs du département, la compagnie Dumont, composée de combattants isolés, de volontaires et de gardes nationaux.

**A partir de 1896**, l'affaire Dreyfus qui partage l'opinion française trouble particulièrement l'Association Vosgienne en opposant deux de ses membres. Le célèbre avocat Edgar Demange, vice-président de l'association défend Alfred Dreyfus ; Jules Méline, Président du Conseil des Ministres et alors président de l'association est solidaire du Ministre de la Guerre qui accuse le capitaine... Les divergences qui s'ensuivent aboutissent à la constitution d'une association dissidente, *les Vosgiens de Paris dits Vosgiens Républicains*, présidée pendant 20 ans par d'éminentes personnalités du monde artistique et scientifique, qui ne se dissoudra qu'en 1925, à la mort de Jules Méline !

### Ferdinand BRUNOT (1867-1938)

Professeur d'Université  
Linguiste et historien de la langue française  
A l'origine de l'Institut de phonétique de Paris  
Académie des Inscriptions et Belles Lettres



### Emile GLEY (1857- 1930)

Professeur de biologie (endocrinologie)  
Académie de Médecine  
Collège de France  
Fondateur de la Société de psychologie



### Maurice POTTECHER (1867-1960)

Manufacturier et homme de lettres  
Critique littéraire  
Créateur du Théâtre du Peuple de Bussang (1895)



**1904.**- Le pays s'ouvre aux questions sociales et la République se laïcise. C'est dans ce contexte nouveau qu'une troisième association, *l'Union Fraternelle des Vosgiens (de Paris)*, se crée le 2 novembre avec une autre philosophie. Ses fondateurs voient dans l'entraide entre petites gens un moyen d'atténuer les effets du chômage ou de la maladie. Elle met en œuvre une philanthropie mutualiste qui veut se démarquer de la charité pratiquée jusqu'alors : des élites aisées aidant des compatriotes nécessiteux qui doivent solliciter pour recevoir.

**1914-1918.-** Aux aides apportées à Paris aux Vosgiens nécessiteux, s'ajoute un dispositif ambitieux dicté par l'exode des populations vosgiennes et le sort des soldats. L'Association Vosgienne constitue en son sein *une organisation d'assistance pour la guerre* qui devient officiellement le *Comité de secours aux réfugiés du département des Vosges*. A ce titre, elle reçoit les subventions des administrations et les répartit auprès des réfugiés, combattants, prisonniers civils et militaires, ambulances et hôpitaux. Elle gère également les contributions en argent ou en nature qu'elle collecte auprès de ses membres et de leurs amis. La notoriété durable de l'Association Vosgienne doit beaucoup à cette action humanitaire d'envergure, comme à la carrière politique nationale de Jules Méline et des élus vosgiens dont il s'est entouré.

Paris compte donc temporairement trois associations d'originaires vosgiens, bien distinctes mais associées dans les épreuves.

L'aide et l'entraide sont progressivement prises en charge par les pouvoirs publics ; le clivage social qui détermine le recrutement des associations s'atténue ; les particularismes s'estompent. Les communications devenant plus faciles, les Vosgiens de Paris se sentent moins éloignés de leurs attaches et moins enclins à se regrouper dans la capitale. Deux associations perdurent néanmoins pendant près de quatre-vingts ans.



C<sup>el</sup> Charles ARNOULT  
(1970-1987)

Les velléités d'unification, notamment au lendemain des deux guerres mondiales qui ont décimé les effectifs, n'ont pas de suite ; chaque groupement continue à vivre de son côté, dans l'ignorance ou la défiance selon l'influence des dirigeants, mais toujours dans la différence et la concurrence...

Deux présidents, le colonel Charles Arnoult (AVP) et André Herrscher (UFVP), s'engagent plus avant et amorcent de timides rapprochements.



André HERRSCHER  
(1955-1990)

**1993.-** Leurs successeurs, Jacques-Marcel Paul (AVP) et Michel Bertrand (UFVP), et leurs administrateurs bien conscients de la tendance déclinante de la vie associative, réalisent enfin le projet de fusion. La dissolution des deux associations historiques est votée. Les statuts de l'Association des Vosgiens de Paris - qui réunit les biens, regroupe les membres et perpétue les activités de ses aînées - sont signés et déposés en décembre à la Préfecture de Police de Paris. La nouvelle AVP y est enregistrée sous le numéro d'ordre 93/4734 (dossier 112779 P) et sa création est publiée au Journal Officiel du 5 janvier 1994 (page 71 § 1381).

Cette réunion de l'Association Vosgienne et de l'Union Fraternelle des Vosgiens de Paris, clarifie l'image de la colonie vosgienne en Ile-de-France et ouvre un nouveau chapitre de son histoire.

\* La vie associative des périodes passées est racontée dans une brochure d'une soixantaine de pages, *Les Vosgiens de Paris*, diffusée en 2003 à l'occasion du dixième anniversaire de l'AVP. Rééditée en 2006, elle n'est plus actuellement disponible. Cette rétrospective s'appuie sur les documents originaux confiés à l'AVP par des deux anciennes associations. L'ensemble a été remis aux Archives Départementales des Vosges en 2014.

André RICHARD  
Secrétaire honoraire de l'AVP